



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

Date : jeudi 25 septembre 2025

Heure : 18h30 Classe 301 – pavillon St-Laurent

Province de Québec

Centre de services scolaire des Navigateurs

École du Grand-Voilier, Pavillon St-Laurent, 1460 rue des Pionniers

Lévis

Conseil d'établissement Ordre du jour 25 septembre 2025, 18h30

Projet d'ordre du jour

1. Accueil _____ 18h30
2. Prise de présences et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre
4. Tour de table de présentations
5. Procès-verbal 11-06-2025 _____ 18h45
 - a. Suivi au procès-verbal [2025-06-11 CE Compte rendu.pdf](#)
 - b. Adoption du procès-verbal
6. Questions du public
7. Fonctionnement _____ 18h50
 - a. [Capsule 5 - Fonctionnement CÉ](#)
 - b. Dénonciation d'intérêt
 - c. Élection à la présidence
 - d. Élection à la vice-présidence
 - e. Élection au secrétariat
 - f. Décision du calendrier des rencontres
 - g. Explication de comment trouver les documents du CÉ
8. Nomination d'un représentant de la communauté
9. [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)
10. Présentation des résultats du sondage d'évaluation du CE de juin 2025 _____ 19h15
11. Adoption du règlement de [régie interne du conseil d'établissement](#) _____ 19h20
12. Budget du CÉ (environ 3000\$). _____ 19h30

À quoi sert le budget annuel de fonctionnement du conseil? Ce budget, déterminé par le centre de services scolaire chaque année, sert, comme son nom le dit, au fonctionnement du conseil. Par exemple, les dépenses prévues peuvent être celles liées à :

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

Date : jeudi 25 septembre 2025

Heure : 18h30 Classe 301 – pavillon St-Laurent

- la tenue des séances ordinaires ou extraordinaires
- du conseil ou de comités de travail (ex.: frais de déplacement et de gardiennage);
- la formation des membres du conseil (ex.: frais d'inscription à un congrès);
- la représentation externe (ex.: rencontrer un député, un organisme).

C'est le conseil qui détermine les dépenses de fonctionnement faisant l'objet d'un remboursement, et qui voit à son administration et en rend compte au centre de services scolaire.

13. Proposition pour adoption des activités éducatives prévues d'ici au prochain conseil d'établissement _____ 19h45
- a. [Cross-Country CSSDN](#)
 - b. [Parascolaire Chorale](#)
14. Consultation sur l'acte d'établissement _____ 19h55
- a. [Fiche d'information sur le rôle du CE vs l'acte d'établissement](#)
 - b. [Acte d'établissement 2025-2026](#) notez que « 4 ans » est indiqué pour les élèves Passe-Partout.
15. OPP _____ 20h05
- a. Communication de l'OPP avec les parents
 - b. Plan de financement à adopter (dont Citrouilles)
16. Nouvelles des comités _____ 20h15
- a. Comité de parents
17. Nouvelles des groupes représentés par les membres _____ 20h20
- a. Service de garde
 - b. Soutien
 - c. Professionnels
 - d. Enseignants
 - e. Communauté
18. Varia
19. Levée de l'assemblée _____ 20h30